

Décret

Générale

modern

Décret n° 2026-042/PR/MERN portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de l'Electricité de Djibouti.

n° 2026-042/PR/MERN

Ministère
MINISTÈRE DE L'ENERGIE, CHARGE DES
RESSOURCES NATURELLES

Date de publication
29 mars 2026

Numéro JO
n° 05 du 15/03/2026

Date du numéro
15 mars 2026

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENTVU La Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi n°12/AN/98/4ème L du 11 mars 1998 portant réforme des Sociétés d'Etat, des Sociétés d'Economie Mixte et des Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial

VULa Loi n°163/AN/22/8ème L du 21 juillet 2022 portant réorganisation du Ministère de l'Energie chargé des Ressources Naturelles

VULa Loi n°42/AN/14/7ème L portant réorganisation du Ministère de l'Energie chargé des Ressources Naturelles

VULa Loi Constitutionnelle n°192/AN/25/9ème L du 6 novembre 2025 portant révision de la Constitution

VULe Décret n°77-079/PR/MRI du 20 décembre 1977 portant réorganisations des Statuts d'Electricité de Djibouti

VULe Décret n°99-0077/PR/MFEN du 8 juin 1999 portant réforme des Sociétés d'Etat, des Sociétés d'Economie Mixte et des Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial

VULe Décret n°2001-0211//PR/PM du 4 novembre 2001 relatif aux Etablissements Public à Caractère Administratif et régulant la période transitoire des Entreprises Publiques

VULe Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VULe Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères

VULe Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel

VULe Décret n°2025-082/PRE du 01 avril 2025 portant nomination du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Porte-parole du Gouvernement

SUR Proposition du Ministre de l'Energie chargé des Ressources Naturelles.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1

M. SOULEIMAN MOUMIN ROBLEH est nommé membre du Conseil d'Administration d'Electricité de Djibouti en remplacement de M. ISMAÏEL MAR ABDOULKADER, Représentant du Ministère de l'Intérieur

n2026-042-pr-m

Page 1 / 2

ARTICLE 2

Le présent Décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera enregistré, exécuté partout où besoin sera et publié dans le Journal Officiel de la République de Djibouti.

Fait à Djibouti, le 01 Mars 2026

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH